

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 MARS 2025

**DELIBERATION N°CD2025-  
03/2/13  
DOSSIER N°6706**

**SYNDICAT MIXTE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA  
TAPISSERIE ET DE L'ART TISSÉ: SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ  
2024 ET PERSPECTIVES 2025**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU  
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS  
Laurent DAULNY à Bertrand LABAR  
Hélène FAIVRE à Thierry GAILLARD  
Patrice FILLoux à Marie-France GALBRUN  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Armelle MARTIN à Mary-Line GEOFFRE  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des  
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SYNDICAT MIXTE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA  
TAPISSERIE ET DE L'ART TISSÉ: SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2024 ET  
PERSPECTIVES 2025**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la*

Creuse,

VU le rapport CD2025-03/2/13 de Madame la Présidente du Conseil départemental,

VU l'avis de la Commission CD - Accueil et Attractivité,

## DÉCIDE,

de donner acte à Madame la Présidente du Conseil départemental, de la communication des éléments relatifs au bilan du fonctionnement de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé à Aubusson pour l'année 2024 et des propositions d'orientations pour l'année 2025.

### A – Faits marquants de l'année 2024

#### Une fréquentation élevée

La fréquentation de la Cité de la tapisserie s'est élevée à 50 548 visiteurs (dont 24 453 personnes au CCAJL pour l'exposition « Aubusson tisse Tolkien »). La fréquentation se serait élevée à 60 000 visiteurs s'il n'y avait pas eu la fermeture de la Cité fin août 2024 pour effectuer les travaux dans le bâtiment existant et recevoir la subvention FEADER de **600 000 €** (dont la date limite de consommation était fixée au 31/12/2024). Il est à noter que les Creusois sont la première origine géographique en nombre de visiteurs, ce qui démontre bien un attachement renouvelé des habitants à ce savoir-faire.

L'exposition estivale au Centre culturel et artistique Jean Lurçat, organisée autour des 16 tapisseries de la tenture Tolkien, a été un succès ; les commentaires laissés par les visiteurs sont élogieux.

#### Création de tentures évènements à fort potentiel communicant :

La tenture « Aubusson tisse Tolkien » s'est achevée en 2024. Elle est composée de 16 œuvres : 14 tapisseries et 2 tapis. Cette opération ayant dépassé **1 million d'euros**, la subvention FEDER s'est élevée à **550 000 euros**

La tenture « L'imaginaire de Hayao Miyazaki en tapisserie d'Aubusson » qui réunit 4 œuvres monumentales a connu un succès considérable. La campagne de mécénat participatif menée pour la réalisation de la 5ème tapisserie « La sieste de Mei et Totoro » a permis de collecter **125 000 €** de dons et surtout conduit à un retentissement national et international de cette opération. Le tissage de cette œuvre de 30 m<sup>2</sup> sera engagé en mars 2025 et les visiteurs pourront découvrir l'avancement de ce tissage lors de leur visite de la Cité.

La commande publique artistique d'une tapisserie long format « Hommage à George Sand » de plus de 50m<sup>2</sup> (23m x 2m15) de l'artiste Françoise Péetrovitch est en cours de réalisation par la Manufacture Robert Four à Aubusson et sera achevée en 2026, année de commémoration des 150 ans de la disparition de l'écrivain. Cette opération est financée à 50 % par le Ministère de la Culture, le Conseil Régional Centre Val de Loire, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, ainsi que le Conseil Départemental de l'Indre et le Syndicat mixte. La fondation AG2R La Mondiale a confirmé fin 2024 son soutien à hauteur de **38 000 €**.

Ces trois tentures prendront place dans l'extension de la Cité de la tapisserie dont les travaux seront achevés pendant l'été 2025.

Une tapisserie va également être réalisée d'après une œuvre de l'auteur de bandes dessinées Philippe Druillet, grâce à un soutien important de **48 000 €** de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, celui de la Baronne Ariane De Rothschild et celui de la Fondation Cointreau.

#### Une politique dynamique de recherche de mécénats :

La Cité de la tapisserie est parvenue à obtenir plus de **2,5 millions d'euros** de mécénat depuis sa création. La tendance actuelle de la politique de mécénat des fondations et entreprises est dirigée essentiellement sur la création contemporaine et la transmission des savoir-faire ou la promotion des métiers d'art français. Il est à noter que le projet d'extension de la Cité de la tapisserie fait l'objet de mécénats privés à hauteur de **750 000 €** (Fondation Bettencourt-Schueller, Crédit Agricole Centre France). Haltra Group financera à hauteur de **40 000 €** par an pendant 3 ans l'organisation annuelle d'un appel à création permettant de faire émerger de jeunes créateurs et éventuellement de réaliser leur projet en tapisserie d'Aubusson.

#### Constitution de partenariats avec les acteurs du secteur :

La création contemporaine est principalement mise en œuvre à partir du Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines. Recherche et innovation ont fait l'objet de projets mobilisant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche tournés vers la création : ENSAD Limoges, ENS d'Architecture de Bordeaux, ESADSE/Cité du Design de Saint-Étienne, Département Arts Appliqués du Lycée Raymond Loewy de La Souterraine, Lycée Duperré à Paris, École Camondo à Paris, Cité de la Mode et du Design de Paris, l'EESI d'Angoulême-Poitiers, le Centre international de la tapisserie de Tournai, HEPIA Genève, Académie des Beaux-Arts d'Hangzhou.

#### Formation, accompagnement de professionnels, Pôle art textile / art tissé :

La formation de lissiers mise en place en 2010 connaît aujourd'hui sa 8ème promotion. Prévues sur une durée de 2 ans, elles rencontrent un réel intérêt puisque le nombre de candidats est en augmentation à chaque renouvellement.

Au-delà de la mise en place de la formation de lissiers, la Cité s'est engagée dans un dispositif d'accompagnement à la création d'ateliers. Un premier bilan : ouverture de 6 nouveaux ateliers qui laissent entrevoir les premiers effets du dispositif d'accompagnement.

Par ailleurs, les diplômés de la formation de lissiers sont également recrutés par les manufactures et ateliers existants.

L'activité phare tapisserie avec la notoriété d'Aubusson doit être complétée par l'implantation de porteurs de projet sur le Sud creusois, à travers le Pôle de compétences art textile/art tissé. Un incubateur textile « Manufacture de Proximité » a été inauguré en 2023 à la Villa Châteaufavier à Aubusson. Cette initiative est portée par la CCI de la Creuse en lien avec la Communauté de Communes Creuse Grand Sud et avec le soutien du Plan Particulier pour la Creuse. Elle est en cours d'articulation avec le projet Manufacture de Proximité soutenu par l'ANCT et porté par la Cité en lien étroit avec l'association Lainamac.

#### La deuxième tranche du projet immobilier de la Cité de la tapisserie :

Elle se décline en 3 volets :

- la construction de l'extension ;
- les aménagements dans le bâtiment existant ;
- le pôle professionnel.

L'espace au 3ème étage a été aménagé pour accueillir un local spécifique adapté au traitement des cartons de Jean Lurçat légués au Conseil départemental ; le système de climatisation a également été entièrement rénové pour le rendre plus efficient. Ces travaux ont nécessité la fermeture précoce fin août 2024 de la Cité de la tapisserie mais ont été rendus éligibles à une subvention importante du FEADER accordée par le Conseil Régional.

L'extension de la Cité sera terminée pendant l'été 2025. L'enveloppe budgétaire de **7,5 millions d'euros** est maîtrisée.

Les travaux du Pôle professionnel vont démarrer en janvier 2025 et s'étendre jusqu'en septembre pour une ouverture prévue à l'automne prochain.

## **B - Perspectives pour 2025**

Le Conseil départemental, en sa qualité de membre statutaire du Syndicat mixte, accompagne financièrement l'action de la Cité dans les projets qu'elle conduit en faveur du renforcement de l'image de la tapisserie autour de « l'univers Aubusson » :

- Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines : tissage de l'œuvre monumentale « La sieste de Mei et Totoro », 5ème œuvre de la tenture Miyazaki, réalisation de deux Carrés d'Aubusson supplémentaires, tissage de l'œuvre « Salammbô » de Philippe Druillet, appel à projets soutenu par Haltra Communities. L'objectif est que les œuvres du Fonds contemporain soient de plus en plus présentées et exposées dans des institutions muséales, centres d'art et deviennent ainsi ambassadrices de la création contemporaine en tapisserie d'Aubusson. L'exposition estivale 2025 sera consacrée à la création contemporaine en tapisserie d'Aubusson depuis le début du XXIème siècle et présentera 50 œuvres originales au sein du nouveau parcours de l'extension de la Cité de la tapisserie ;

- Édition d'un carnet de création contemporaine « Intentions », soutenu par la Fondation d'entreprise Hermès ;
- Le développement régulier du service éducatif de la Cité qui reçoit environ 2 200 élèves de la maternelle au lycée (en 2023), issus du département et de l'extérieur ;
- La Cité poursuit ses présentations itinérantes sur le territoire, la conservatrice Alice Bernadac donnera une conférence à La Souterraine et au Théâtre Hélios de Mérinchal en 2025 ;
- Poursuite du tissage en cours par la Manufacture Robert Four de la commande publique artistique d'une tapisserie long format (23m x 2m15) « Hommage à George Sand », dans la perspective de la commémoration en 2026 des 150 ans de sa disparition. Cette opération est menée grâce au soutien du Ministère de la Culture, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Conseil départemental de l'Indre et en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux, gestionnaire de la Maison de George Sand à Nohant (36). La médiation auprès des jeunes publics sera également favorisée en relation avec la direction des collèges du Conseil départemental ;
- Mise en œuvre de services aux professionnels pour la filière tapis/tapisserie et le design textile, dans le cadre de l'obtention du label « Manufacture de proximité » piloté par l'État (ANCT) et en lien avec la Villa Châteaufavier, nouveau lieu d'accueil à Aubusson de porteurs de projet art textile/art tissé géré par la CCI de la Creuse ;
- La politique d'acquisition de tapisseries de la Cité sera précisée par la conservatrice, Alice Bernadac, en charge de l'actualisation du projet scientifique et culturel de l'établissement. Ces acquisitions se feront de façon ciblée sur les lacunes à combler de la collection départementale et au gré des opportunités de ventes, mais aussi des donations.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**